

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin mensuel de la Chambre de commerce suisse en France**

Band (Jahr): - **(1926)**

Heft 74

PDF erstellt am: **25.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

CHAMBRE DE COMMERCE SUISSE EN FRANCE

SIÈGE SOCIAL : 61, AVENUE VICTOR-EMMANUEL III

PARIS (8°)

BULLETIN MENSUEL

NOVEMBRE-

DÉCEMBRE 1926

Le Numéro: 2 f. 50 (Français)

Abonnement: 25 f. (Français)

NUMÉRO 74

PRÉSIDENT D'HONNEUR: M. ALHONSE DUNANT, MINISTRE DE SUISSE EN FRANCE

PRÉSIDENT: M. J.-L. COURVOISIER

VICE-PRÉSIDENT: M. AUGUSTE DUPLAN

TRÉSORIER: M. CH. COURVOISIER-BERTHOUD

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL: M. MAURICE TREMBLEY

Marseille et la Suisse

Nous sommes heureux de publier ici cette intéressante étude que notre distingué Consul de Suisse à Marseille, M. PAUL LEUBA, a bien voulu écrire pour nos lecteurs.

L'on est convenu d'appeler couramment Marseille la Porte de l'Orient, on pourrait fort bien la dénommer aussi la Porte de la Suisse.

En effet le grand emporium méditerranéen a été de tous temps un grand centre d'approvisionnement pour notre pays et son port naturel d'exportation pour l'Afrique et tous les pays d'Orient ou d'Extrême-Orient.

Certes Gênes fait depuis quelques années des efforts persévérants pour attirer à elle une partie du trafic suisse et y a réussi pour certaines marchandises, notamment les céréales grâce à un aménagement plus récent, comportant les silos qui, à Marseille, sont actuellement seulement en voie de construction.

Néanmoins les chiffres du trafic suisse demeurent intéressants.

En voici le détail au cours de ces dernières années :

Exportations de Marseille sur la Suisse

1913.....	47.784 tonnes
1920.....	10.362 —
1921.....	6.592 —
1922.....	24.535 —
1923.....	18.314 —
1924.....	26.172 —

Voici les principales marchandises exportées sur la Suisse :

1913 : Farines, 20.243 tonnes; semoules, 15.884; Céréales, 3.684; huiles végétales, 1.756 tonnes.

1920 : Métaux, 1.392 tonnes; pierres terre et combustibles, 991 t.; huiles végétales, 1.229 t.; Denrées coloniales, 2.218 t.; sucres, 315 tonnes.

1921 : Farineux alimentaires, 2.717 tonnes; produits chimiques, 1.039 t.

1922 : Farineux alimentaires, 19.230 t.; sucres, 2.096 tonnes.

1923 : Avoines, 4.074 t.; orges, 2.591 t.; produits déchets divers, 2.323.

1924 : Huiles et sucs végétaux, 5.017 t.; farines alim., 15.280; maïs, 4.098.

Le transit des marchandises suisses par Marseille porte principalement sur les machines, les laits, les fromages, les chocolats, l'horlogerie, les broderies, les produits chimiques, les soieries.

Nous avons dit tout à l'heure que le port de Gênes avait modernisé son outillage afin d'attirer à lui le plus de trafic possible.

Est-ce à dire que Marseille demeure en arrière? Non point, mais ainsi qu'il arrive toujours en pareille matière, les innovations ne se réalisent pas de part et d'autre avec un synchronisme parfait et si au cours de ces dernières années Gênes a eu l'avantage sur Marseille, ce dernier port s'organise pour soutenir avantageusement la concurrence sur ce terrain.

Déjà l'outillage de la Cie des Docks et celui de la Chambre de Commerce comportait, en nombre largement suffisant, tout le matériel nécessaire au trafic d'un grand port, grues mobiles, poulsons fournis, élévateurs, etc...